

**FONDS POUR LA
CONSOLIDATION DE LA
PAIX (PBF)**



[PAYS]

ACTUALISATION SEMESTRIELLE DES PROGRES DU PROJET

POUR LA PERIODE JANVIER- JUIN 2013

No & Intitulé du projet	PBF/Projet d'appui au démarrage des activités de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR) Projet# 00083061		
Organe(s) bénéficiaire(s)¹:	PNUD		
Partenaires d'exécution (gouvernement, institutions de l'ONU, ONG, etc.)	CDVR, Plateformes de la société civile, OHCHR/ONUCI/ DDH- PNUD, Gouvernement de la Cote - d'Ivoire		
Site:	Couverture territoire national		
Budget total approuvé²	1.000.000 \$ US		
Fonds engagés³	991220 \$ US	% de fonds engagés / budget total approuvé:	99%
Dépenses⁴:	779091\$US	% de dépenses / budget total: (taux d'exécution)	79%
Date d'approbation du projet:	09/05/2012	Retard possible concernant la date de clôture opérationnelle (en nombre de mois)	9 mois
Date de démarrage du projet:	06/06/2012		
Date prévue pour la clôture opérationnelle du projet:	31/12/2013		
Domaine de résultats attendus par le PBF⁵	<p>Domaine de résultats (sur la base du Plan des priorités ou du Descriptif de projet):</p> <p>Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des conflits</p>		
Évaluation qualitative des résultats obtenus et des problèmes subsistants	<p>La prolongation du projet jusqu'au 31 Décembre 2013 a permis l'exécution des activités en rapport avec la mise en place des commissions locales et des plateformes de la société civile, ainsi que leur renforcement des capacités en vue de la mise en œuvre de la phase qualitative des consultations nationales, dans l'objectif de recueillir les vues et attentes des populations sur le processus de réconciliation nationale.</p> <p>Une mission de prospection dans le cadre des enquêtes et auditions a été réalisée. Il en est de même de l'organisation des rencontres sur les causes</p>		

¹ Veuillez noter que, s'il y a plusieurs organes, un seul rapport de projet – consolidé - doit être soumis.

² Par « budget approuvé », il faut entendre le montant total des fonds versés aux organes bénéficiaires.

³ Par « Fonds engagés », il faut entendre les engagements de services et d'activités pris dans le cadre de contrats juridiques, conformément aux règles et procédures financières des organes bénéficiaires

⁴ Paiements effectifs (contrats, services, travaux), dans le cadre des engagements pris.

⁵ Se référer aux domaines définis dans le cadre du Plan des priorités ou du Plan directeur du PBF (PMP).

profondes de la crise ivoirienne.

Du 1^{er} Janvier au 30 juin 2013, le démarrage des consultations nationales par la CDVR a eu un effet catalyseur auprès des autres partenaires techniques et financiers internationaux présents en Côte d'Ivoire. En effet, la coopération américaine (USAID-OTI) qui hésitait jusqu'alors à appuyer financièrement la CDVR a finalement décidé d'intervenir en appui à cette institution. Des discussions ont abouti à assurer le cofinancement des sessions de renforcement des capacités, après l'installation des commissions locales et des plateformes de la société civile.

Le sondage d'opinions des thématiques liées à la mise en œuvre des mécanismes de justice transitionnelle et à la réconciliation s'est effectué sur un échantillon de 42000 personnes. La mise en place de 37 commissions locales et des plateformes de la société civile a permis d'enclencher la phase qualitative des consultations nationales après cinq sessions de formation à leur intention organisées du 28 Mai au 15 Juin 2013 à Abidjan, Bondoukou, Bouaké, Daloa et Duékoué.

La communication et la production du matériel de lisibilité et de visibilité ont pu accroître la confiance des populations dans le processus et ont permis une meilleure connaissance du mandat et missions de la CDVR ainsi que ses démembrements que sont les commissions locales.

Une mission de prospection a été effectuée par la Commission spécialisée Enquêtes et Auditions au cours du mois de Février 2013 dans les zones qui seront couvertes par l'opération de prise des dépositions dans les centres d'écoute et les enquêtes pour la recherche de la vérité. Cette mission a permis de mieux connaître le milieu et les problèmes ainsi que les partenaires en présence dans la région.

Un séminaire d'écoute a été organisé par la Commission heuristique au cours du mois de mars 2013 offrant ainsi l'occasion aux différentes organisations de la société civile y compris les organisations politiques, les chefs traditionnels et religieux, les organisations professionnelles et syndicales, d'approfondir la réflexion sur les causes profondes de la crise ivoirienne. Le colloque de Yamoussoukro prévu pour juillet 2013 conduira vers la validation des éléments du rapport de la CDVR sur les causes profondes de la crise ivoirienne.

Le projet est en cours d'exécution et son évaluation finale aura lieu au terme de sa mise en œuvre. Le retard accumulé dans sa mise en œuvre se justifie tant par le décaissement tardif des fonds que par des problèmes organisationnels internes à la CDVR qui ont retardé la finalisation du plan d'action. Ces difficultés initiales ont néanmoins permis de clarifier une fois pour toutes les responsabilités au sein de la CDVR concernant la mise en œuvre du projet ce qui a permis une finalisation très rapide du plan d'action 2013 qui a été préparé dès la mi-janvier 2013.

Les reports de certaines activités prévues dans le premier semestre 2013 font que l'opérationnalisation de la phase qualitative dans ses volets dialogue à travers les focus group, rencontres communautaires et ateliers thématiques se tiendront au cours du deuxième semestre de 2013.

Le montant global alloué au projet est insuffisant à financer l'intégralité des activités de la CDVR. Il permet uniquement de financer le **démarrage de ces activités** (campagne de communication, consultations nationales, centres d'écoute pour enquêtes et auditions, installation des commissions locales,...) et il est à chaque fois nécessaire que d'autres bailleurs interviennent afin d'en assurer la finalisation. Cette logique a jusqu'ici été bénéfique car elle a eu pour effet de pousser d'autres intervenants à cofinancer ces activités. C'est le cas en particulier pour les consultations nationales qui sont financées par ce projet conjointement à des fonds spécialement mis à la disposition par l'Etat ivoirien suite à nos actions de démarrage. Il en est de même pour le financement de la campagne de sensibilisation. En ce qui concerne l'installation des commissions locales, le financement du PBF a eu un effet catalyseur sur les partenaires internationaux car il a poussé d'autres bailleurs, et notamment USAID(USA) et ICTJ(JAPON), à appuyer la mise en place de ces institutions et le renforcement de leurs capacités. Cette stratégie de financement partiel des activités a donc fonctionné jusqu'à maintenant même si elle a eu parfois pour conséquence de retarder certaines activités étant donné qu'il fallait s'assurer de la disponibilité de fonds additionnels avant de pouvoir décaisser les fonds du projet.

Pour le deuxième semestre de l'année 2013, il s'avère nécessaire de mobiliser des ressources additionnelles du PBF pour la réalisation de certaines activités de la CDVR et notamment les enquêtes et auditions. Cette activité est au cœur du mandat de recherche de la vérité de la CDVR et elle revêt donc une importance capitale pour la réussite de sa mission. Le montant disponible dans le cadre du projet pour cette activité est insuffisant (230.000 USD pour un budget estimé à près de 1.000.000 USD). A ce jour, ni l'Etat ivoirien, ni les autres partenaires internationaux n'ont encore confirmé leur disponibilité à intervenir pour cofinancer ces actions. Il en est de même pour la rédaction du rapport et sa diffusion.

Un financement additionnel du PBF serait donc nécessaire afin de permettre à la CDVR de réaliser cette étape cruciale qui constitue le noyau dur de la phase de recherche de la vérité.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE A PARTIR D'INDICATEURS: *Sur la base du Cadre de résultats des programmes à partir du Descriptif de projet, fournir, dans le tableau ci-dessous, une actualisation soulignant la conformité avec les indicateurs aux niveaux des résultats et des produits. À défaut de données concernant les indicateurs, préciser les raisons de ce manque, ainsi que le mode de collecte envisagé pour ce type de données, et la date à laquelle la collecte aura lieu.*

	Indicateurs de performance	Données de référence en tant qu'indicateurs	Cibles fixées en termes d'indicateurs	Cibles atteintes	Raisons expliquant l'écart éventuel	Risques
Résultat 1⁶ La CDVR conduit le processus de réconciliation nationale de manière efficace	Niveau d'observation des standards internationaux et des meilleures pratiques dans la conduite des activités d'une commission de vérité	La mise en place de la commission nationale n'a pas respecté les normes internationales qui exigent que les populations soient préalablement consultées avant. Les textes prévoyaient la mise en place des commissions locales	Les standards internationaux et les meilleures pratiques de fonctionnement d'une commission de vérité observées à 75% par la CDVR	65% Oui, en ce qui concerne les activités de mise en œuvre à ce stade. Non en ce qui est de la nomination des 37 commissions locales qui n'a pas attendu que les populations expriment leurs vues sur leur composition et leurs missions.	- Le retard dans le démarrage des consultations nationales a été assez longue et le Président de la CDVR n'a pas attendu les résultats des consultations locales pour la mise en place des commissions locales -Le manque de communication autour des consultations nationales -La pression de fin de mandat de la CDVR	- Manque de confiance des populations dû au manque de transparence dans la nomination des membres des commissions nationales et locales
Produit 1.1 Les autorités étatiques et la population sont sensibilisées aux enjeux et défis d'un processus de justice transitionnelle ainsi qu'à la nécessité d'une coordination entre les différents mécanismes de	IP1.1.1 Nombre d'autorités étatiques, de commissaires locaux de la CDVR et de membres d'organisations de la société civile formées et mettant en œuvre les mécanismes de Justice Transitionnelle(JT)	Non maîtrise des mécanismes de Justice Transitionnelle(JT) par autorités étatiques, les commissaires locaux et membres d'organisation de la société civile	296 commissaires locaux et membres d'organisations de la société civile	-261 sur un effectif de 296 commissaires locaux et membres d'organisations de la société civile sont formés et actifs sur terrain dans la conduite des consultations nationales et le processus de recherche de la vérité	Non- participation à 100% des participants attendus. Les Plateformes de la société civile ne sont pas présentes partout	N/A

⁶ Tout pays pertinent (sur la base du Plan des priorités ou du Descriptif de projet) ou inscrit dans le Plan de gestion du projet.

justice transitionnelle(JT).	IP1.1.2 : Niveau de coordination des mécanismes de JT au Plan local	Plusieurs mécanismes et partenaires de JT au niveau national et local sans aucune coordination	Existence d'un cadre de coordination entre les différentes initiatives en matière de JT, de cohésion sociale et de réconciliation nationale	Pas de mécanisme de coordination	La mise en place d'une plateforme des institutions nationales intervenant dans le secteur de la justice transitionnelle était prévue pour le mois de décembre 2012. Mais elle n'a pu avoir lieu. Elle a finalement été reportée suite au remaniement ministériel de novembre 2012 qui a fait disparaître le ministère des ex combattants et des victimes de guerre qui devait en faire partie.	-Manque de rationalisation (Perte de temps et de moyens) - Les populations risquent d'être déroutées N/A
Produit 1.2 Le processus de mise en place des commissions locales et de nomination de leurs membres est inclusif et conforme aux standards internationaux et bonnes pratiques en matière de commissions de vérité.	IP1.2.1 : Taux de couverture des consultations nationales	Plaidoyer pour l'organisation des Consultations nationales en cours	100% du territoire national pour les 2 phases de sondage d'opinion et la phase qualitative	100% pour la phase de sondage	N/A	N/A
	IP1.2.2 / niveau de prise en compte des diversités des populations dans le processus de mise en place des commissions locales et de nomination des membres.	La mise en place des commissions locales prévues dans les textes de création de la CDVR	100% des commissions locales comprennent des diversités de populations	100% des commissions locales sont constituées des membres issus de la société civile, des leaders traditionnels et religieux. Cependant la population devait être préalablement consultée		
	IP1.2.3 : Niveau de prise en compte des propositions issues des consultations	0% Plaidoyer pour l'organisation des consultations	75% des commissions locales sont nommés sur base des propositions issues des consultations	0% La nomination n'a pas attendu la fin de la phase des Consultations	Les consultations nationales n'ont commencé qu'à la fin du mois de décembre 2012 et la mise en place des commissions locales s'est	Manque de confiance des populations dû au manque de transparence dans la

	nationales dans la nomination des membres commissions locales (2012)	nationales avant la mise en place des commissions locales	nationales	Nationales mais la société civile est bien représentée avec une dominance des anciens (chefs traditionnels et religieux).	faite au cours du premier semestre 2013 avant la sortie des rapports des consultations nationales	nomination des membres des commissions nationales et locales N/A
Produit 1.3 Le niveau d'acceptation et de confiance du public au processus de réconciliation nationale conduit par la CDVR s'est accru	IP1.3.1 : Pourcentage du public touché lors des consultations nationales	0%	100% pour le sondage (cible 40 000) 100% (15000)	105% (42000 pour le sondage) N/A en cours	La campagne de sensibilisation et les consultations lancées fin décembre ont contribué à améliorer la confiance des populations en cette institution La phase qualitative est en cours et difficile à évaluer à ce stade	
	IP1.3.2 Confiance et perception positives du travail de la CDVR	mitigé	Bonne	La confiance va en croissant au regard de la participation aux activités de la CDVR	N/A	N/A
Produit 1.4 Les victimes et/ou les témoins ont accès et bénéficient du mécanisme de protection mis en place par la CDVR	IP1.4.1 : Pourcentage de victimes et/ou de témoins éligibles au mécanisme de protection et qui en bénéficient effectivement.	0%	50%	0%.	Ce mécanisme n'est pas encore effectif. Une consultante recrutée pour trois mois par USAID est à pied d'œuvre pour proposer un mécanisme à la fois pour la Cellule Spéciale d'Enquêtes du Ministère de la Justice et la CDVR La phase de recherche de la vérité n'a pas encore démarré.	Manque de sécurité des témoins/victimes Risque de ne pas connaître la vérité/manipulation des témoins

Produit 1.5 La CDVR est dotée d'un plan d'action cohérent et consensuel et des ressources humaines nécessaires à son bon fonctionnement de départ.	IP1.5.1 : Existence d'un plan d'action opérationnel de la CDVR	Pas de plan d'action	Un plan d'action opérationnel	Le plan d'action a été adopté.	N/A	N/A
	IP1.5.2 : Niveau de mise en œuvre du Plan d'action	0%	60%	Le plan d'action a été adopté et sa mise en œuvre est à près de 75%	Mobilisation des partenaires pour le financement de la mise en œuvre /Effet catalytique induit par le projet PBF	N/A
	IP1.5.3 La CDVR a effectué au moins deux visites auprès d'autres commissions de vérité	0 visites	2 visites	50% Car la CDVR a effectué une visite en Afrique du Sud	La CDVR bénéficie au quotidien de l'assistance technique d'un ancien membre de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation du Togo ce qui remplace la 2 ^{ème} visite initialement prévu dans ce pays. Toutefois son contrat prend fin au mois d'Aout au moment où la CDVR se prépare pour la phase de prise des dépositions, d'enquêtes et auditions.	Si le contrat du consultant n'est pas renouvelé, la phase de prise dépositions,, d'enquêtes et d'auditions, étape importante cruciale du processus risque d'être bloqué
	IP1.5.4: Niveau de Financement des activités du plan d'action	0%	90%	50%	Le projet a financé les activités de démarrage du projet a appuyé la CDVR dans la mobilisation d'autres partenaires. Toutefois la CDVR éprouve un besoin de financement de 800000 \$ pour la phase de recherche de la vérité	L'activité de recherche de la vérité manque de fonds alors que c'est le cœur même de toute la Commission de Vérité Le risque est que la CDVR ne rende à la fin de son mandat un rapport inachevé.